



Critères formation Énergéticien(ne) en soins ayurvédiques

La formation correspond minimum aux critères suivants :

Descriptif :

En plus de la formation de thérapeute corporel, cette formation intègre les soins énergétiques selon l'ayurveda et le yoga-ashtanga (l'enseignement classique du yoga à 8 parties) et permet d'enrichir la pratique au niveau du ressenti et du toucher guérisseur. Le praticien est capable de travailler avec et sur la respiration, les vayus (circulation de l'énergie dans le corps), le prana... Les aspects sattviques, méditatifs, énergétiques et praniques seront dominants. Un bon support théorique et technique accompagne une approche plus énergétique.

Les aspects plus subtils liés à la méditation et à la spiritualité font partie non seulement de la pratique mais aussi de la vie quotidienne.

Critères quantitatifs :

- Être formateur adhérent à Ayurveda en France, voir critères [ici](#).
- Heures de formation : 300h contact.
Rapport écrit post-formation : min 30 massages
- Travail personnel (étude de cas, stage, rapport, lecture, pratique...) :
+- 300h
- Durée de formation (travaux compris) : 2 ans (scolaire).
- Moyens d'évaluation (au moins 2 par an) : examen théorique écrit et/ou oral,



examen pratique, étude de cas, rapport de stage...

Critères qualitatifs :

- 3 guna, 5 vayu en détail : aspect théorique et application pratique en massage
- Étude et pratique de tous les soins sous l'aspect énergétique et pranique (abhyanga, soins marmas, shirodhara, vishesh...)
- Toucher guérisseur, prana, pouvoir d'auto-guérison, pranayama, mantra
- Anatomie, physiologie de la biomécanique et respiratoire
- Aspect énergétique et réflexes en massage ayurvédique : marmas, nadis, srotas, chakras...
- Massage et zones réflexes : colonne, mains, pieds, visage, oreilles...
- Psychologie ayurvédique : notion
- Déontologie du masseur, soins personnels et conditions physique et énergétique, spirituelle, émotionnelle et psychique, dynacharia dans sa pratique quotidienne
- Éventuellement : mudra, pranayama, yoga, polarités, alimentation et nutrition, pierres précieuses...
- Cadre légal



Commission formation

- La commission de validation des formateurs statue 1x/an.
- Vos dossiers complets sont à envoyer pour le 1er juin par mail au secrétariat : info-adherents@ayurveda-france.org
- Si le dossier est complet, la validation aura lieu au plus tard mi-septembre.
- Un renouvellement d'adhésion formateur doit être fait chaque année aux mêmes dates.